

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 26 MAI 2015

PROCES VERBAL

Mardi 26 mai 2015 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Stéphanie GRENET a été désignée secrétaire de séance ; elle a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf David MOURNET, Brigitte GUILLAUME et Ludovic GATINEAU qui ont donné pouvoir.

Elle a ensuite donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui a été adopté à l'unanimité.

Ordre du Jour :

- ✓ Tirage au sort des jurés d'assises pour 2016
- ✓ Présentation de la mise en accessibilité des Etablissements recevant du Public
- ✓ Affaires financières et Travaux
- ✓ Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences.
- ✓ Questions diverses.

. Tirage au sort des jurés d'assises en vue de l'établissement de la liste annuelle départementale de l'année 2016

Chaque année, il revient au Conseil Municipal de procéder au tirage au sort, à partir de la liste électorale, des jurés d'assises.

Le nombre de jurés pour chaque commune est réparti proportionnellement à la population (Pour Maringues : 6).

Ont été tirés au sort :

- Madame PERISSEL Monique – 23 Route de Clermont 63350 MARINGUES
- Monsieur Michel ROUGIER – 11 Rue des Meunier – La Côte Rouge 63350 MARINGUES
- Monsieur Ludovic QUILLERET – Route de Clermont 63350 MARINGUES
- Monsieur Christian VILLEDIEU – Rue des Marzelles 63350 MARINGUES

- Madame Pamela BARRI – Rue des Marzelles 63350 MARINGUES
- Monsieur Gilles VIALETTE – 2 Rue Gabriel Boudet 63350 MARINGUES

. Présentation de la mise en accessibilité des E.R.P. : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle que la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoyait la mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public pour le 1^{er} janvier 2015.

Face au constat général de retard de cette mise en accessibilité, le législateur par ordonnance du 26 septembre 2014, a ouvert l'opportunité de poursuivre la mise en accessibilité au-delà de la date du 1^{er} janvier 2015 grâce aux agendas d'accessibilité programmés (Ad'AP).

Pour les établissements non encore accessibles au 1^{er} janvier 2015, cet agenda permet de poursuivre les travaux en toute légalité. En règle générale, l'Ad'AP est à élaborer sur une période de 3 ans ; certaines situations (patrimoine relativement important) permettent de mobiliser plusieurs périodes. Un diagnostic a été confié à SOCOTEC, dans le cadre d'un groupement de commande porté par la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier. La mission consistait à établir :

- Un relevé des écarts entre les conditions actuelles d'accessibilité et les obligations réglementaires en vigueur
- Des préconisations de travaux permettant à l'ERP de respecter ces obligations
- Le coût estimatif des travaux.

Les locaux diagnostiqués sont les suivants :

- La Mairie,
 - L'Eglise
 - La Salle d'Honneur
 - Le Groupe Scolaire
 - La maison des associations
 - La Salle Uranus
 - La Salle Multi activités (gym).
- La mission a également porté sur le cimetière et la voirie (pas obligatoires).
Une fiche recense par bâtiment les domaines à améliorer ou à revoir (escaliers – largeur des portes – valeurs d'éclairage insuffisantes – sanitaires...).

Tous les types de handicap doivent être pris en compte :

- Personnes en fauteuil,
- Personnes à mobilité réduite,
- Personnes à déficience visuelle,
- Personnes à déficience auditive,

→ Personnes à déficience mentale

- Le résultat financier du diagnostic avoisine les 400.000 € de travaux pour les bâtiments.
- L'agenda d'accessibilité programmé doit être réalisé dans les prochaines semaines pour être déposé à la DDT avant le 27 septembre prochain.

Commission Affaires Financières et Travaux : Monsieur le Maire

- Délibérations ci-après adoptées à l'unanimité :

- Subvention allouée à la Paroisse pour le chauffage de l'Eglise – 800 €
- Réparation de 2 chaises pailonnées – 70 € d'indemnité versés à Jean BARRI.
- Recrutement de 2 agents à titre temporaire – pendant 4 mois (du 1^{er} juin au 30 septembre) pour un accroissement occasionnel et saisonnier d'activité (service Espaces Verts). Grade : Adjoint Technique de 2^{ème} classe à raison de 26h hebdomadaires.
- Subvention exceptionnelle allouée à la Société Pro-Patria (pour la section gym) – Déplacement vers Nantes les 30 et 31 mai prochains pour 25 participantes (gymnastes et accompagnants) - Montant : 500 €
- Cessions d'immeubles non-bâties au profit de la commune – pour l'€uro symbolique pour l'élargissement de la voie selon l'emplacement réservé n° 6 du Plan Local d'Urbanisme – 2 parcelles : Section AN 288 – 66 m² appartenant à la succession Vialatte et section An 290 – 20 m² appartenant à Bernard FAURE. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte notarié.
- Participation forfaitaire à mettre en recouvrement auprès de l'USM pour l'éclairage des terrains – Montant = 500 €
- Madame Geneviève DUPIC a proposé de céder à la commune, à l'€uro symbolique, l'immeuble lui appartenant cadastré section AM 409 d'une contenance de 2a 64 sis à proximité de la Morge et de la Tannerie. Le Conseil Municipal accepte cette cession. Le terrain sera aménagé en chemin de promenade.
- Dans le cadre du projet d'aménagement de la salle d'Honneur (création d'un local de rangement), la commune a acquis l'immeuble cadastré section AO 91 – le grenier est commun avec l'immeuble voisin propriété de Mmes BELAUBRE. Pour la réalisation des travaux, il semble judicieux d'acquérir la totalité de ce grenier. Le Conseil Municipal en confie l'acquisition à l'EPF-Smaf par voie amiable.

- Point sur les travaux :

- Au village de la Côte Rouge : les travaux de fouille et terrassement pour l'extension de réseaux sont achevés.
- Installation de l'antenne FREE Mobile – Rte de Luzillat – Le chantier a débuté.

- Service Espaces Verts : période de la tonte et du broyage.
- Modification au rez-de-chaussée des locaux loués à ERGALIS – Les travaux sont achevés et ont été réalisés par les Services Techniques.

Commission Vie Scolaire et Solidarité : Lucette BREGEON - Adjointe

- Fête des Mères : Comme il est de tradition, une composition florale sera offerte aux résidentes de la Maison de Retraite.
- Pour Info : Courrier de l'Association Départementale des donneurs de sang bénévoles qui alerte sur la transformation de la transfusion sanguine l'ouvrant progressivement en « prélèvement rémunéré ». Une pétition circule sur le net.
- Groupe Scolaire Anatole France –

Les tablettes ont été remises aux élèves la semaine dernière, en présence de l'équipe enseignante, et d'un représentant de l'Inspection Académique et des parents d'élèves. Les enfants étaient très heureux de recevoir cet équipement. Afin que toutes les classes puissent en bénéficier, le Wifi sera installé à la Maternelle. Philippe LE PONT regrette le choix du Wifi car selon lui est nocif pour la santé des enfants ; il préconise l'utilisation de réseau filaire pour l'accès à internet.

Commission Développement Culturel : Yolande BURETTE – Adjointe

- Exposition : en cours – Aquarelles et peintures sur soie de Colette DUBOIS – Hélène et François MOREL.
- Conférence : le 22 mai sur les plantes, animée par Lucette SICARD.
- L'artiste peintre Christian DORSEMAINE exposera du 30 mai au 21 juin.
- Prochaine séance de cinéma : Mardi 9 juin « En équilibre ».

Commission Sports et Associations : Yves RAILLIERE – Adjoint

- City stade : les travaux se poursuivent. L'entreprise Oval'Collectivités procède à l'installation de cet équipement.

Commission Animation : Gérard SANCIAUT – Adjoint

- Préparation de la fête annuelle : Une réunion s'est tenue avec les associations le 6 mai dernier. Le thème retenu pour le défilé de chars est : les bandes dessinées et les dessins animés.

- Echange avec Hofgeismar – 29 personnes se rendront chez nos amis allemands le week-end des 5 – 6 et 7 Juin prochains.

Commission Cadre de vie : Marianne ALZAIX – 1^{er} Adjoint

- Une commande de 2 tables de pique-nique a été faite. La livraison est arrivée ; elles seront installées au Champ de Foire.
- Une 4^{ème} canisette va être réalisée vers l'église.
- Panneaux de signalisation et barrières de protection sont mises en place par les agents des services techniques.
- Très prochainement, les fleurs seront plantées dans les jardinières.

Commission Communication : David MOURNET – Représenté

- Le prochain bulletin va paraître fin Juin. Les éléments sont à l'imprimerie.

Questions diverses : Monsieur le Maire

- Consultation sur le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du Bassin Loire-Bretagne : dans la continuité du SDAGE 2010/2015, le comité de bassin a élaboré un projet pour la période 2016 à 2021 fixant les objectifs et les actions à mener. Le public peut donner son avis sur ce document en répondant au questionnaire en ligne jusqu'au 18 juin 2015. En même temps, se tient une autre consultation sur le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) – Au niveau local le PPRI a déjà été validé par le Conseil Municipal. Une discussion s'engage sur les divers enjeux (usages de l'eau – risques inondations – pollutions agricoles – drainage des zones humides...).

. Denis DUPIC fait remarquer la présence de nombreux corbeaux à proximité des habitations ; cela engendre des nuisances (bruit) – Comment réguler ces oiseaux ?

. Pierre-Edouard LAIGO fait remarquer que lors des foires de Pâques et Pentecôte qui connaissent une grande affluence, la foule est très nombreuse entre la Caisse d'épargne et le SPAR ; personne ne peut circuler, la voie est très encombrée et cela pourrait engendrer un phénomène de panique en cas de problème. Il suggère de demander aux forains de laisser un passage.

La séance est levée à 21 heures